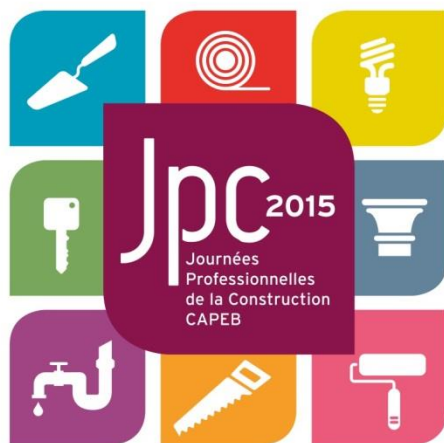


JOURNÉES PROFESSIONNELLES DE LA CONSTRUCTION 2015



UNA SERRURERIE MÉTALLERIE DE LA CAPEB

CONFÉRENCE DE PRESSE

JEUDI 4 JUIN 2015

Les Journées Professionnelles
de la Construction 2015 se dérouleront
jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 juin à :

MARSEILLE CHANOT
Rond-Point du Prado
13008 Marseille

www.marseille-chanot.com

LE PRESIDENT

**Gilbert Olivet,
Président de l'UNA
Serrurerie Métallerie**



L'entreprise artisanale de serrurerie métallerie qu'il dirige depuis 1977 emploie 2 salariés.

Ancien vice-président de la CAPEB de l'Hérault durant 3 ans, il a y présidé également la section Serrurerie Métallerie depuis plus de 20 ans. Que de chemin parcouru pour celui qui a commencé comme simple adhérent il y a plus de 30 ans !

Très impliqué localement, il est également Administrateur de la Chambre de Métiers du département et de la chambre régionale du Languedoc-Roussillon.

LES 6 CONSEILLERS PROFESSIONNELS

Jean-Pierre RENAUDO

Ce Maître artisan propose ses services de serrurerie métallerie dans les Alpes-Maritimes.

Depuis 15 ans, il s'occupe de la normalisation en tant que conseiller professionnel.



Eric CAMUS

Cet artisan dirige une entreprise de serrurerie située à Arras dans le nord.

Au sein de l'UNA, il suit les dossiers « déchets », l'interface et le gros œuvre



Hervé CHARLES

Hervé Charles dirige une entreprise de serrurerie métallerie qui emploie 3 personnes dans les Charentes-Maritimes.

Ce Maître artisan s'occupe depuis 2005 de normalisation et de formation au sein de l'UNA.



Georges ROBLES

Cet artisan dirige une entreprise artisanale dans l'Ardèche.

Il suit le groupe de travail « maintenance ».



Jacques MONTEL

Cet artisan dirige une entreprise de serrurerie métallerie de 6 employés située à Teyran dans l'Heyrault.

Il est adhérent de la CAPEB de l'Heyrault depuis 1995. Au sein de l'UNA, il suit le dossier RAGE et la norme NF 1090-2



Bruno VIDAL

Maître artisan ferronnier, il a repris l'entreprise familiale créée en 1872 dans les Pyrénées-Orientales. Il gère en couple cette serrurerie ferronnerie forge qui emploie trois salariés et deux apprentis.

Ce conseiller professionnel s'occupe de normalisation.



PRÉSENTATION DE L'UNA

LE RÔLE DES UNA AU SEIN DE LA CAPEB

La CAPEB regroupe en son sein 8 Unions Nationales Artisanales qui défendent et représentent les métiers de l'artisanat du bâtiment.

- Couverture-Plomberie-Chauffage
- Équipement Electrique et Electrodomotique
- Maçonnerie-Carrelage
- Charpente-Menuiserie-Agencement
- Peinture-Vitrerie-Revêtements
- Métiers et Techniques du plâtre et de l'isolation
- Serrurerie-Métallerie
- Métiers de la Pierre

Au sein de chaque Union Nationale Artisanale, le Président élu et ses conseillers professionnels élaborent, sur la base des propositions faites par les CAPEB départementales et leurs sections professionnelles, la politique de leur profession lors de conseils et de réunions de concertation. Les sections départementales constituent le premier échelon de la politique professionnelle. Elles détectent les besoins des artisans et les font remonter à la CAPEB nationale sous forme de préconisations.

Les domaines de compétences des UNA sont :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique professionnelle au sein de la filière
- La promotion et la représentation des métiers
- L'anticipation des évolutions des métiers
- La prospective professionnelle et la conquête des marchés.

Plusieurs fois par an, les présidents d'UNA se réunissent au sein du Conseil des Professions, présidé par le Président de la CAPEB, afin d'examiner les actions et les projets communs aux différentes professions. Une politique cohérente est ainsi définie et mise en application.

LES ACTIONS PHARES DE L'UNA SERRURERIE METALLERIE

1. Formation, compétences et certifications professionnelles

L'apprentissage du métier, la formation et le développement des compétences des professionnels constituent une des activités essentielles de l'UNA pour répondre aux évolutions technologiques, réglementaires, sociétales et concurrentielles auxquelles les entreprises artisanales sont confrontées.

La profession rencontre depuis déjà plusieurs années des difficultés importantes de renouvellement et de recrutement que ce soit dans les entreprises ou même dès la formation initiale qui connaît un déficit d'attractivité auprès des jeunes et jeunes adultes.

Dans ce cadre, les principaux dossiers sont actuellement :

- ✓ Les diplômes de l'Education Nationale et les titres professionnels du Ministère de l'Emploi (dits aussi « titres AFPA ») à l'évolution desquels l'UNA participe activement (par exemple, deux titres AFPA ont été rénovés fin 2014 dont celui de Dessinateur d'ouvrages de métallerie) ;
- ✓ Un projet pilote d'un dispositif expérimental de professionnalisation des nouveaux entrants dans les entreprises artisanales. Ce dispositif certifiant est innovant en ceci qu'il s'appuiera principalement sur la formation du « nouveau » *en situation de travail réel* par l'artisan et son équipe, autrement dit ce que l'on fait et sait déjà faire dans les entreprises artisanales. A ceci s'ajouterait alors une reconnaissance officielle du Bâtiment garantissant des financements pour cette formation et la délivrance d'une certification professionnelle au salarié (de type CQP).

Au travers de ce projet pilote CAPEB, l'UNA a pour objectif de doter la profession de nouveaux moyens de recrutement et de professionnalisation simples et accessibles aux entreprises artisanales.

Après une première phase d'étude conduite en 2013-2014, plusieurs sections professionnelles sont déjà associées cette année à la construction de ce futur dispositif dont l'expérimentation devrait débuter dans quelques mois. Ce projet a également reçu le soutien de Constructys, OPCA de la Construction.

2. Normalisation

Le suivi de la normalisation et de la réglementation représente l'activité principale de l'équipe de l'UNA SM. Les principaux dossiers en cours en 2015 sont les suivants :

a) Les NF DTU (normes ouvrages)

- ✓ Participation à la commission de normalisation pour la révision du NF DTU 32-1 : « Travaux de bâtiment - Charpente en acier » qui a pour objectif d'intégrer les évolutions prochaines de la norme EN 1090 et de l'Eurocode 3 ;
- ✓ Finalisation des travaux de diffusion du nouveau NF DTU 32-3 : « *Construction d'ossatures en acier pour maisons et bâtiments résidentiels* » qui a pour objectif de développer notamment l'activité de la construction de maisons à ossature en acier par les métalliers ;
- ✓ Suivi de la commission de normalisation pour l'élaboration d'un FD DTU 34.4 « Travaux de bâtiment - Mise en œuvre des fermetures et stores » qui est la révision du FD DTU 34.2 ;

- ✓ Suivi de la commission de normalisation pour la révision du NF DTU 36-5 : « Travaux de bâtiment - Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures ».

b) Les normes (produits)

- ✓ Suivi de la commission de normalisation P01 A qui travaille à la révision et à la fusion des normes NF P 01-012 et NF P 01-013 relatives aux garde-corps,
- ✓ Suivi de la commission de normalisation P20 A qui encadre les normes relatives aux menuiseries - quincaillerie et façades-rideaux.
- ✓ Suivi de la commission de normalisation P25 A qui encadre les normes relatives aux fermetures et stores.
- ✓ Suivi de la commission de normalisation P25 B qui encadre les normes relatives aux fermetures pour baies libres.
- ✓ Suivi de la commission de normalisation P25 C qui encadre les normes relatives aux portes automatiques piétonnes.
- ✓ Suivi de la commission de normalisation CNC2M pour les travaux d'évolution de la norme NF EN 1090 et des Eurocodes 3 et 4.
- ✓ Suivi de la commission de normalisation CN C.ALU pour les travaux d'évolution de l'Eurocode 9.

3. Informations techniques

D'une manière générale, la diffusion de l'information technique s'effectue par l'intermédiaire de circulaires auprès du réseau CAPEB.

L'équipe de l'UNA SM a participé à l'élaboration du calepin de chantier «*portes et portails résidentiels* », basé sur le NF DTU 34.1 relatif à la mise en œuvre des portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels.

Actuellement, l'équipe de l'UNA SM travaille en partenariat à la finalisation du guide pratique sur la classe d'exécution EXC 1 suivant la norme NF EN 1090-2 relative aux exigences techniques pour les structures en acier.

Le programme RAGE

Le programme d'accompagnement des professionnels « Règles de l'Art Grenelle Environnement » est maintenant terminé ; plusieurs dossiers sont parus dernièrement :

- ✓ Recommandations professionnelles « Bardage en acier protégé et en acier inoxydable - Conception et mise œuvre - Neuf et rénovation » (juillet 2014) ;
- ✓ Recommandations professionnelles RAGE « Bardages en panneaux sandwich à deux parements en acier et à âme polyuréthane - Conception et mise en œuvre - Neuf et Rénovation » (décembre 2014) ;
- ✓ Recommandations professionnelles RAGE « Couvertures en panneaux sandwich à deux parements en acier et à âme polyuréthane - Conception et mise en œuvre - Neuf et Rénovation » (décembre 2014) ;
- ✓ Guide RAGE « Menuiseries extérieures avec une isolation thermique par l'extérieur - Mise en œuvre - Neuf et Rénovation » (novembre 2014)
- ✓ Guide RAGE « Coffres de volet roulant - Mise en œuvre - Neuf et Rénovation » (décembre 2014).

4. Dispositifs Qualités

Dans le cadre du développement du secteur économique de la serrurerie et de la métallerie, l'équipe de l'UNA SM a informé les entreprises artisanales sur la mise à disposition d'outils élaborés par la CAPEB sur les signes de reconnaissance et de démarche qualité professionnelle.

Ainsi, l'équipe de l'UNA SM travaille sur un projet de label spécifique à la serrurerie métallerie dont l'objectif est d'apporter aux entreprises volontaires à ce type de démarche, un dispositif simple, accessible aux artisans et qui leur permettra d'afficher leur savoir-faire au travers de l'attestation d'un organisme officiel indépendant.

Enfin, l'équipe de l'UNA SM étudie un nouveau projet de label dépannage généraliste : la procédure est exposée lors des JPC.



Derniers chiffres 2015 :

Nombre total de qualifications RGE RECONNU GARANT DE L'ENVIRONNEMENT
(source Qualibat) = **47 500 dont :**

- 37 700 en performance énergétique
- 9 800 en énergie renouvelable

Nombre d'ECO ARTISAN = **8 500**

Nombre d'entreprises en démarche de formation FEEBAT = **30 000**



Derniers chiffres 2015 :

Nombre de formations FEEBAT réalisées en 2014 = **64 700**

Soit un potentiel d'environ 33 000 responsables techniques formés (hormis pour le module RENOVE deux formations FEE Bat sont nécessaires pour former un responsable technique dans le cadre du dispositif RGE)

Objectifs FEEBAT pour 2015 : **30 000** entreprises formées

Pour Rappel

Objectifs calculés en fonction de la dotation EDF :

Année	2014	2015	2016	2017
Nombre	28 000	30 000	28 000	26 000
Dotation	15 ms	15 ms	10 ms	10 millions

Pour Rappel =

Le marché de la rénovation énergétique est actuellement de **16 milliards dans le bâtiment.**

La part des travaux de rénovation énergétique pèse pour **13 %** de l'activité totale (neuf et ancien) de l'artisanat du bâtiment.

Taux d'épargne des ménages français : l'un des plus hauts d'Europe : **15,9 %**

LES CHIFFRES-CLÉS DE LA PROFESSION

7-7 SERRURERIE MÉTALLERIE

■ Entreprises artisanales

	Entreprises ^(*)	Répartition	Auto-entrepreneurs ^(**)	Répartition
Autres travaux d'installation non compris ailleurs	2 192	16 %	694	20 %
Travaux de menuiserie métallique et de serrurerie	11 223	84 %	3 778	80 %
Serrurerie Métallerie	13 415	100 %	3 472	100 %

Sources : SIRENE au 1^{er} janvier 2013 et estimation CAPEB / ACOSS^(*) Hors auto-entrepreneur^(**) Ayant déclaré un chiffre d'affaires

■ Non salariés des entreprises

	Non salariés ^(*)	Répartition	Auto-entrepreneurs ^(**)	Répartition
Autres travaux d'installation non compris ailleurs	1 961	17 %	920	24 %
Travaux de menuiserie métallique et de serrurerie	9 281	83 %	2 914	76 %
Serrurerie Métallerie	11 242	100 %	3 834	100 %

Source : RSI 31/12/2013

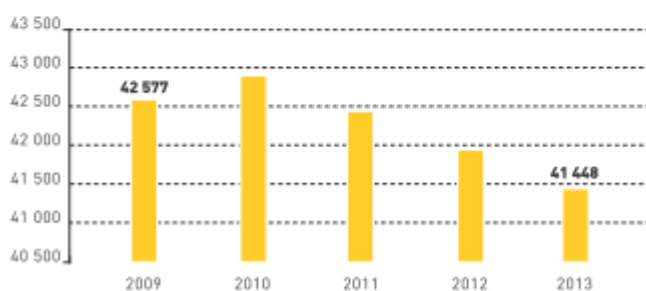
^(*) Hors auto-entrepreneur^(**) Ayant ou non déclaré un chiffre d'affaires

■ Évolution des effectifs salariés des entreprises de moins de 20 salariés

	2009	2010	2011	2012	2013
Autres travaux d'installation non compris ailleurs	6 557	6 847	6 997	7 168	7 272
Travaux de menuiserie métallique et de serrurerie	36 020	36 066	35 456	34 796	34 176
Serrurerie Métallerie	42 577	42 913	42 453	41 964	41 448

Source : ACOSS 2013

■ Évolution des effectifs salariés dans les entreprises de moins de 20 salariés



Source : ACOSS 2013

Le nombre de salariés dans les entreprises de Serrurerie Métallerie de moins de 20 salariés a baissé de 3 % entre 2009 et 2013.

LE PROGRAMME DES TROIS JOURS DE L'UNA SM

JEUDI 25 JUIN

À PARTIR DE 9H00

Accueil des délégués

12H30 - 14H00

Déjeuner et café sur les stands

SALLE SORMIOU

14H30 - 15H00

Ouverture des JPC et Rapport d'activité de l'UNA

Point sur l'ensemble des travaux réalisés par l'UNA en 2014 / 2015, notamment sur les dossiers de formation, de normalisation, d'information technique, économiques et juridiques.

15H00 - 15H30

Politique de l'UNA

Les orientations de la politique professionnelle engagée par l'équipe de l'UNA pour l'année à venir seront présentées aux délégués qui pourront réagir à ces objectifs.

15H30 - 16H00

Projet de charte dépannage

L'UNA lance un projet sur le dépannage généraliste dans le but de valoriser une qualité de service à destination des entreprises compétentes et sérieuses. Il s'agit d'un outil spécifique pour les serruriers métalliers afin de développer l'offre de service dépannage. Les pistes de travail de l'UNA seront présentées aux délégués.

16H00 - 16H30

Nouvelle nomenclature assurances des métiers des serruriers métalliers

Une nouvelle offre assurantielle a été mise à jour avec une nomenclature par métiers. L'objectif de la thématique est de présenter les critères d'assurabilité pour les entreprises artisanales de la serrurerie métallerie. Le contenu de la nouvelle nomenclature est exposé en séance.

16H30 - 17H15

Pause et visite de l'exposition

17H15 - 18H15

Contrôle d'accès et techniques complémentaires

Le contrôle d'accès est un système permettant de donner des droits d'accès à des individus. Les composants sont multiples comprenant notamment le cylindre, le verrou à code mécanique et électronique, la ventouse, la gâche électrique et l'automatisme des portes et portails. Les techniques complémentaires seront aussi présentées aux délégués.

AUDITORIUM

18H30 - 20H00

Intervention du Président Confédéral, Patrick Liébus

VENDREDI 26 JUIN

SALLE SORMIOU

9H30 - 10H30

Dégagements en sécurité incendie

L'objet de ce thème est de présenter les dispositions constructives relatives aux dégagements dans les bâtiments. La désignation des dégagements est largement diversifiée : porte, sortie, issue, circulation horizontale, zone de circulation, escalier, couloir, rampe, etc. La typologie des dégagements concernera les établissements recevant du public, les bâtiments d'habitation et les bâtiments tertiaires.

10H30 - 11H15

Pause et visite de l'exposition

11H15 - 12H30

Actualités des métalliers : Normalisation en construction métallique - guides pratiques - Soudage

Après une période de forte évolution, le référentiel normatif de la construction métallique est entré dans une phase de relative stabilité. L'objet de la conférence est de faire un point sur le référentiel normatif applicable en France pour la construction métallique, de donner des indications sur les guides qui peuvent aider les utilisateurs à se l'approprier, et de faire une incursion plus détaillée dans le contenu technique des normes d'exécution EN 1090-2 et EN 1090-1. A ce dernier titre, seront notamment développés : le choix des classes d'exécution en construction métallique, les exigences de l'EN 1090-2 en matière de soudage, la démarche de marquage CE par référence à l'EN 1090-1.

12H30 - 14H00

Déjeuner et café sur les stands

14H30 - 15H30

Formation et professionnalisation en interne des nouveaux entrants

La serrurerie-métallerie rencontre depuis plusieurs années déjà de réelles difficultés de renouvellement et de recrutement que ce soit dans les entreprises, voire même dès la formation initiale qui connaît une attractivité en berne auprès des jeunes et jeunes adultes.

Un projet pilote d'un dispositif expérimental de professionnalisation des nouveaux entrants dans les entreprises artisanales : ce dispositif certifiant est innovant en ceci qu'il s'appuiera principalement sur la formation en interne du « nouveau », en situation de travail réel, par l'artisan et son équipe et que ce dispositif apporterait une reconnaissance officielle du Bâtiment garantissant des financements pour cette formation et la délivrance d'une certification professionnelle au salarié (de type CQP, après un CAP par exemple).

Au travers de ce projet pilote CAPEB, l'UNA a pour objectif de doter la profession de nouveaux moyens de recrutement et de professionnalisation simples et accessibles aux entreprises artisanales..

15H30 - 16H30

Pause et visite de l'exposition

16H30 - 18H00

Échanges et débats

Les problématiques actuelles des serruriers et des métalliers seront abordées sous la forme de questions et de réponses au cours d'un échange d'idées suivi par un débat. Plusieurs sujets seront présentés dans un premier temps, puis dans un second temps des éléments de réponses seront apportées aux questions libres de choix.

À PARTIR DE 18H00

Fin des travaux du vendredi, pause et visite des stands

SOIRÉE CONVIVIALE

À PARTIR DE 20H00

Soirée festive et conviviale autour de la piscine du Sport Beach.

Ambiance estivale et musicale. Tenue suggérée « Tous en Blanc ».

SAMEDI 27 JUIN

LES ÉCHANGES PROFESSIONNELS DU SAMEDI

Pour la première fois, cette édition des Journées Professionnelles de la Construction vous propose au choix de participer à un des trois ateliers dont les sujets concernent tous les métiers. Prévention, qualifications RGE, entreprise artisanale aujourd'hui, autant de thèmes qui illustrent la capacité des artisans à s'adapter et à répondre aux mutations de la société. Ces ateliers laisseront une large place aux échanges avec les participants.

10H00 - 12H30

L'investissement durable et gagnant : la Prévention !

La prévention des risques est fondamentale pour une meilleure performance économique de votre entreprise, une valorisation de son image auprès de vos clients mais aussi auprès de vos salariés. Cet atelier abordera les thématiques suivantes :

- Prévention : performance économique et aides financières disponibles pour l'entreprise ;
- Sujets d'actualité : Un assouplissement de la réglementation relative aux apprentis, quelles avancées ? « Compte pénibilité », position syndicale et état des lieux ;
- Stress des artisans : causes, conséquences et solutions. Cet atelier permettra aux délégués de mieux saisir les enjeux liés à ces questions et d'échanger avec leurs représentants confédéraux, en présence d'un grand témoin.

Les qualifications RGE, contraintes et opportunités

Les aides publiques à la rénovation énergétique des bâtiments (CITE, ECO PTZ, CEE,...) font désormais l'objet d'une éco-conditionnalité réglementaire. Entre opportunité d'afficher sa différence et difficulté d'obtenir le sésame, les entreprises artisanales ont besoin d'y voir clair :

- Éco-conditionnalité et qualifications RGE, que dit la réglementation ? Quelles sont les améliorations et simplifications obtenues par la CAPEB ?
- Chaque entreprise est dans une situation particulière en termes d'activité, de structure. Quelles sont les offres des organismes de qualification disponibles ? Quels sont les parcours pour obtenir une qualification RGE ?

- Détenir une qualification RGE, ça coûte ou ça rapporte ? Des témoignages illustreront les différentes situations vécues par les entreprises artisanales.

Cet atelier permettra aux délégués de mieux saisir les enjeux liés à ces questions et d'échanger avec leurs représentants confédéraux.

L'entreprise artisanale d'aujourd'hui

L'entreprise artisanale a toujours su faire face aux défis économiques, sociétaux et environnementaux. Aujourd'hui encore, de nouveaux besoins d'évolution se font sentir auxquels les artisans du bâtiment doivent répondre :

- La mise en place de démarches commerciales pour aller vers les marchés est devenue une nécessité. Comment les artisans peuvent-ils mettre en place de telles démarches ?
- Les outils financiers (prêts bancaires, Certificats d'Économies d'Énergie, CITE...) sont des outils d'aide à la vente. Leur appropriation est indispensable, comment bien les maîtriser ?
- La montée en compétence sur les outils d'aujourd'hui et de demain, tels que la maquette numérique, fera la différence. Comment faire en sorte que les outils correspondent aux besoins des entreprises artisanales ?
- Les clients particuliers sont toujours mieux (ou mal) informés par l'utilisation d'internet. Quelle plus-value les artisans peuvent-ils apporter à leurs clients ?

Cet atelier permettra aux délégués de mieux saisir les enjeux liés à ces questions et d'échanger avec leurs représentants confédéraux.

12H30 - 14H00

Déjeuner



4^e édition

LE SEUL CONCOURS D'INNOVATIONS PAR ET POUR LES ARTISANS DU BÂTIMENT

Ne laissez plus vos innovations
dans l'ombre, elles sont la clé
de l'artisanat du bâtiment de demain

Les candidats doivent remplir la fiche de candidature et la retourner dûment complétée **avant le 31 janvier 2016**, cachet de la Poste faisant foi à :

Concours de l'innovation de la CAPEB
Agence Hopscotch
19 rue Pierre Sénard
75009 PARIS

La fiche de candidature est disponible dans toutes les CAPEB, sur le site www.capeb.fr ou sur simple demande en contactant le 01 58 65 10 77 ou concours-innovation@capeb.fr

L'envoi peut être accompagné de pièces jointes illustrant l'initiative présentée : photos, articles de presse, plaquette commerciale, ou tout document pouvant appuyer la candidature.

➔ Catégorie Produits

et Services destinés aux Entreprises

Vous êtes un artisan, un fabricant, une entreprise de services, une association, un organisme et vous avez développé une solution ou un produit innovants spécifiquement adapté aux besoins des entreprises du bâtiment : la catégorie "Produits et Services" s'adresse à vous.

Les candidats éligibles

Entreprises artisanales ou groupements d'entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers sous le régime de droit commun, fabricants, industriels, entreprises de services, organismes publics et para-publics, associations.

Le cahier des charges

Sera déclaré vainqueur, le ou les candidat[s] dont la démarche répond au maximum de critères suivants :

- Nouveauté, caractère innovant
- Valorisation du savoir-faire des artisans
- Pertinence de la "réponse" par rapport à un besoin spécifique lié aux travaux de rénovation ou aux problématiques des TPE artisanales
- Gains permis en termes d'amélioration de la gestion de l'entreprise, de rapidité, d'efficacité, de facilité ou de qualité de mise en œuvre
- Qualité, pérennité

Dotation

Promotion et communication auprès des entreprises artisanales.

➔ Catégorie Démarches

Vous êtes un artisan, vous avez mis en place une démarche innovante dans votre entreprise (organisation, communication, démarches commerciales, offre...), avec d'autres entreprises artisanales ou avec d'autres acteurs de la filière? La catégorie "Démarches" est faite pour vous !

Les candidats éligibles

Entreprises artisanales ou groupements d'entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers sous le régime de droit commun français.

Le cahier des charges

Sera déclaré vainqueur, le ou les candidat[s] dont la démarche répond au maximum de critères suivants :

- Nouveauté, caractère innovant dans l'offre de service aux clients
- Pertinence de la "réponse" par rapport à un contexte
- Collaboration exemplaire entre artisans et/ou partenaires
- Qualité, pérennité, caractère professionnel

Dotation

Un chèque de 5 000 € et la promotion de la démarche.